

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'École Élan  
Le lundi 10 juin 2024  
Heure : 18h30 en présentiel à l'école

Personnes présentes: Carole-Anne Gascon, Charlotte Héau, Marie-Josée Latour, Julie Brosseau, Mélanie Bérubé, Kristopher Parker, Nuriya Dambricourt, Lise Geffray, Anabelle Guérette

Membres du public : aucun

Formant quorum sous la présidence de Charlotte Héau.

**1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour**

Adoption proposée par Lise, appuyée par Carole-Anne

**2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre**

- a. Secrétaire : Julie
- b. Gardienne de temps : Marie Josée

**3. Question du public**

La présidente fait la lecture d'un courriel reçu d'un parent qui a des questionnements sur plusieurs points : l'équipe clinique en place à l'école; les actions de prévention de l'intimidation; les activités après l'école et l'intégration des nouveaux parents.

La plupart des questions s'adressent à la direction et non au CE. La direction et la présidente collaboreront pour envoyer une réponse au parent qui a envoyé les questions.

À communiquer aux parents : le nombre de jours des professionnels présents à l'école, l'offre de parrainage offerte à chaque année par le comité accueil. Le comité accueil pense à de nouvelles idées pour l'an prochain (café-croissants pour tous les parents à la première journée et utiliser une formule comme les doudous pour parrainer les nouveaux parents)

À penser pour l'an prochain : est-ce que le contrat d'implication à l'école devrait être résigné en cours de parcours scolaire?

**4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 mai 2024**

Adoption proposée par Carole-Anne, appuyée par Nuriya

**5. Présentation et adoption du Budget annuel Pro forma**

20 min.

Le budget est présenté par Kristopher. Tout ce qui est relié au SDG n'est pas présenté à cette rencontre. Ce qu'il faut retenir c'est que malgré certains ajustements du CSSDM, l'école est capable de s'offrir plus de professionnels pour l'an prochain :

TES : 2 jours

Psychoéducation : 5 jours

Adoption proposée par Anabelle, appuyée par Mélanie

## 6. Adoption des règles de fonctionnement du SDG pour 2024-2025

Les règles de fonctionnement sont les mêmes que l'an dernier. Les membres du CÉ proposent le statu quo

Adoption proposée par Marie-Josée, appuyée par Lise

\*\*\* ajout : À la suite du CÉ du 10 juin, 2024, les membres enseignants ont constaté que la version de la Réglementation SDG adoptée comportait quelques informations non conformes : l'année, les noms des responsables (direction et technicienne SDG) et le code de vie n'incluait pas nos ajouts et modifications de ce printemps.

Une version retravaillée pour corriger ces petites choses importantes a été présentée au CÉ par courriel. Le nouveau document est approuvé par courriel.

Adoption proposée par Carole-Anne, appuyé par Lise en date du 19 juin.

## 7. Approbation des sorties du SDG pour les journées pédagogiques 2024-2025

Même modèle que l'an dernier : sorties à l'extérieur et le reste à l'école.

Les membres se demandent : quelle est la proportion des enfants qui vont vraiment aux sorties ?

Consultation des parents pour le besoin de SDG pour l'an prochain.

Autre idée pour l'an prochain : est-ce que le SDG pourrait faire des activités de financement qui feraient en sorte que le coût des sorties serait diminué pour tous les parents?

Adoption proposée par Lise, appuyée par Anabelle

## 8. Approbation du code de vie pour 2024-2025

Les enseignantes présentent le code de vie de l'école, avec quelques modifications qui précisent les règles, notamment sur l'habillement pour éviter que certains adultes pensent que certains vêtements sont interdits à l'école.

Adoption proposée par Annabelle, appuyée par Carole-Anne

## 9. Approbation des sorties éducatives 2024-2025

Si certaines sorties ont lieu avant le premier CÉ de l'an prochain, il est proposé que les membres du CÉ approuvent maintenant les sorties qui auront été approuvées par la direction.

Adoption proposée par Anabelle, appuyée par Lise

## 10. Résolution de transfert de fond (fond 4 au fond 9)

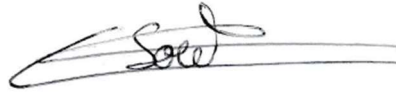
La direction demande une résolution pour le transfert du fonds 4 au fonds 9, concernant une dépense reliée au nouveau cabanon de la cour d'école pour une valeur de 2527\$

Cette résolution est proposée par Anabelle et appuyé par Mélanie afin d'adopter le transfert du fonds 4 vers le fonds 9.



Direction

École



Présidence du Conseil d'établissement

École

### 11. Rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024

La présidente présente le rapport annuel.

Adoption proposée par Anabelle, appuyée par Carole-Anne

### 12. Mot de la direction

10 min.

Cour d'école : les Monkey bars seront bientôt placées dans la cour. Les enseignant.e.s seront consulté.e.s sur l'emplacement durant les journées pédagogiques de fin d'année.

Le poste de direction a été choisi par Amélie Girard. Elle sera présentée aux membres de l'équipe-école le 25 juin.

### Mot du SDG

5 min.

Un membre parent apporte le point que certaines éducatrices veulent quitter notre école, car elles ne peuvent plus être aussi créatives qu'avant lors de leurs moments avec les enfants.

Sujet pour l'an prochain : Étant donné que le poste de technicien.ne en SDG est occupé par une personne qui est prêtée au CSSDM, les gens qui postulent actuellement ne peuvent pas accéder à un poste. Cela apporte du roulement de personnel et de l'instabilité. Que pourrait-on faire pour cela l'an prochain?

Il y aura des changements de locaux l'an prochain. Le local d'accueil des élèves sera situé dans la salle à côté du local de la technicienne du SDG. Le local Bonjour-Bonsoir et le local Pop seront des locaux qui serviront aux orthopédagogues qui doivent rencontrer des élèves. La salle du personnel servira à tout le personnel de l'école.

### 13. Mot des enseignants

Les enseignantes annoncent que les salles de toilettes ont été repeintes.

### 14. Levée du conseil

Adoption proposée par Anabelle, appuyée par Julie à 20h15